



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 15013

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation de l'hôpital Pasteur de Dole (Jura). Il apparaît en effet que des patients souffrant de maladies sérieuses ne peuvent pas obtenir de rendez-vous dans des délais raisonnables. Elle lui cite le cas d'un patient souffrant de diabète qui n'a pu obtenir de rendez-vous en ophtalmologie que dans un délai de six mois. Dans le service d'ophtalmologie de cet hôpital, il lui a été répondu qu'il n'y avait plus ni d'assistant(e), ni d'interne et que, s'il souhaitait un rendez-vous plus rapide, il pouvait aller consulter dans un cabinet libéral. Elle lui demande donc quelles mesures il envisage afin que l'hôpital public puisse jouer tout son rôle auprès de la population et qu'en conséquence les moyens nécessaires lui soient attribués.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a attiré l'attention du secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la situation du service d'ophtalmologie de l'hôpital Louis-Pasteur de Dole. Ce service assure des prestations dont la qualité n'est pas mise en cause. Toutefois, il a été confronté au début de l'année 1998 au départ d'un assistant. Cet état a provoqué une augmentation temporaire des délais de consultation. Avec l'arrivée d'un nouvel assistant, la situation est désormais rétablie. Le Gouvernement poursuit avec détermination l'objectif essentiel de sa politique hospitalière de garantir à toute la population un égal accès à des soins de qualité.

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15013

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et action sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2960

Réponse publiée le : 15 février 1999, page 965